

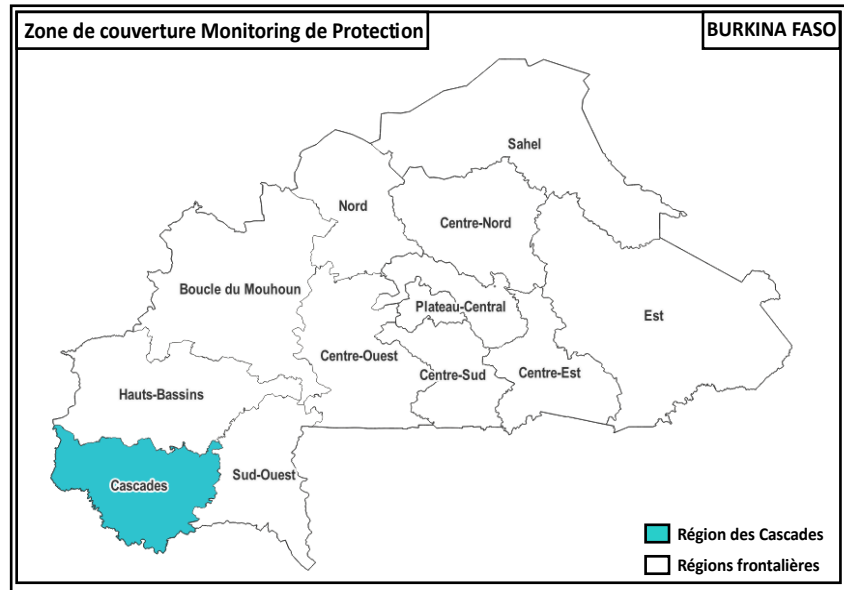
BURKINA FASO

Région des Cascades

(27, 484 PDI,

Source : SP/CONASUR,

Date 31/03/2023)



Rapport mensuel Monitoring de Protection (P21) – Septembre 2024

380¹ Personnes en déplacement

13 Incidents enregistrés avec **49** victimes

25 cas de protection pris en charge

08 Cas de protection référés

¹ Données non officielles (pas publiées par le SP/CONASUR)

I. Résumé

Au cours du mois de septembre, le contexte sécuritaire et de protection de la région des Cascades est resté très volatile. Le dispositif de monitoring de protection a enregistré plus d'incidents liés aux violences basées sur le genre (VBG) que d'incidents hors VBG. Au total, 13 incidents de protection (**49** victimes dont **36** hommes, **08** femmes, **02** garçons et **03** filles) ont été enregistrés dans les communes de **Banfora**, **Mangodara**, **Niangoloko**, **Sidéradougou**, **Ouô** et **Tiéfora**.

Ces incidents ont occasionné plusieurs violations des droits humains et du droit international humanitaire. Il s'agit d'**atteinte au droit à la vie** avec onze (11) victimes, d'**atteinte à l'intégrité physique et/ou psychique** avec 23 victimes, d'**atteinte à la sécurité et à la liberté de la personne** avec cinq (05) victimes, de **violations graves aux droits des enfants** avec deux (02) victimes et de **violences basées sur le genre** avec huit (08) victimes.

Par ailleurs, le suivi des déplacements de population a permis d'identifier une (01) vague de déplacement primaire affectant **52** ménages de **380** personnes, dont **69** hommes, **103** garçons, **89** femmes et **119** filles. Ces déplacés proviennent essentiellement de Sirakoro, un village de la commune de Ouô. Les attaques des GA ainsi que la peur d'attaques ciblées suite aux incursions des groupes armés (GA) seraient à l'origine de ces mouvements forcés.

II. Couverture géographique



• Zones couvertes



- **Accessibilité**

Durant ce mois, sept (07) communes ont été suivies physiquement. Il s'agit des communes de Bérégadougou, Banfora, Dakoro, Soubakaniédougou, Niangoloko et Wolonkoto. Par ailleurs, une (01) commune a été suivie à la fois physiquement et à distance (villages de la commune de Sidéradougou)². Concernant les autres communes de la région, une certaine accalmie est observée bien que la prudence soit fortement recommandée lors des déplacements.

- **Méthodologie de collecte d'informations**

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de protection auxquelles elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de protection permet également de documenter les incidents de protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clés » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de protection situés au niveau communal et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité.

Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection P21 (Projet 21) en place dans la région des Cascades mobilise également l'association MUNYU et la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH). Celles-ci permettent de compléter la couverture géographique de l'ONG CIAUD et de couvrir davantage des communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Au cours de ce mois, la collecte d'informations s'est réalisée via les outils suivants :

- **28 questionnaires ménages** administrés dans les ZAD (famille d'accueil, location d'appartement) auprès de **14 hommes** et **14 femmes** ;
- **25 questionnaires informateurs clés** administrés dans les ZAD (famille d'accueil, location d'appartement) auprès **12 hommes** et **13 femmes** ;
- **05 formulaires d'alerte flash renseigné** dans les ZAD (famille d'accueil, location et sites spontanés urbains) ;
- **49 formulaires d'incidents de protection** documentant les violations de droits humains et du droit international humanitaire enregistrées dans les ZAD (famille d'accueil, location et sites spontanés urbains) ;
- **56 fiches de référencement** au profit de huit (08) cas de protection (5 femmes et trois 3 filles) et 48 PBS.

² du fait de l'insécurité, des routes dégradées et inondées rendant l'accès impossible.

III. Typologie des déplacements identifiés

Commune, province, région Localité de départ	Commune, province, région (Localité d'accueil)	Type de ZAD	#ménage	#Personne	#Homme	#garçon	# Femme	# fille	Type de déplacement	Motifs
Ouô, Comoé, Cascades, Sirakoro	Sidéradougou, Comoé, Cascades, Doutié	Famille d'accueil	52	380	69	103	89	119	Primaire	Attaques et incursion des membres des GA
Sous totaux :			52	380	69	103	89	119		

Source : Monitoring de Protection (P21), Septembre 2024

Le suivi des déplacements de populations a permis de rapporter une (01) vague de déplacement primaire de population dû à des attaques et incursions des GA. Ce déplacement a concerné **52** ménages de **380** personnes dont **69** hommes, **89** femmes, **103** garçons et **119** filles.

IV. Incidents de protection



Incidents

13 Incidents



49 victimes

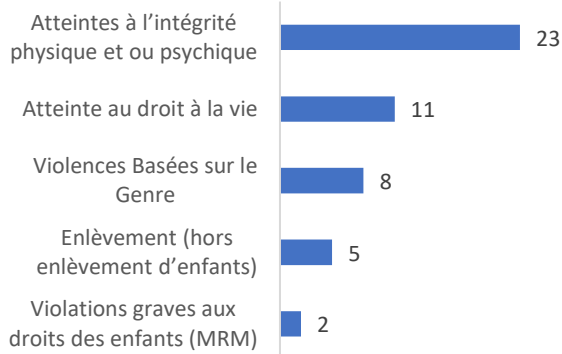


Localités touchées

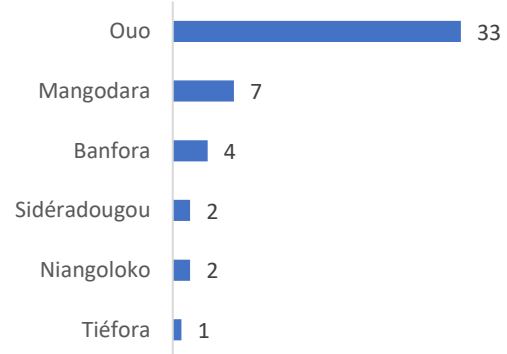
06 Communes touchées :
Banfora,
Mangodara,
Niangoloko,
Ouô,
Sidéradougou,
Tiéfora.

• Statistiques

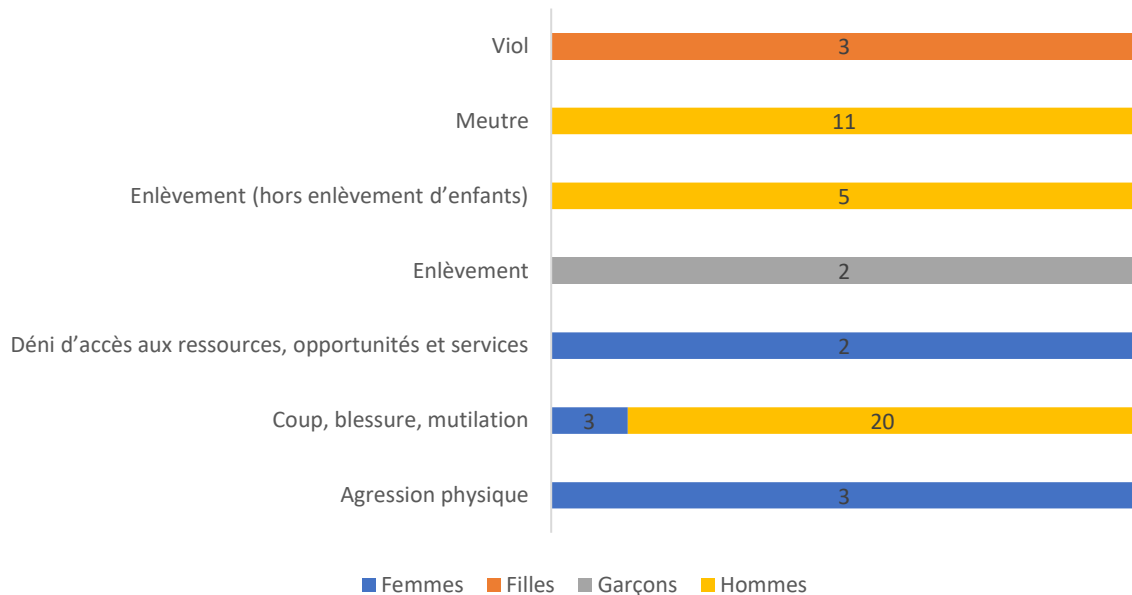
Répartition des victimes par catégories de violation

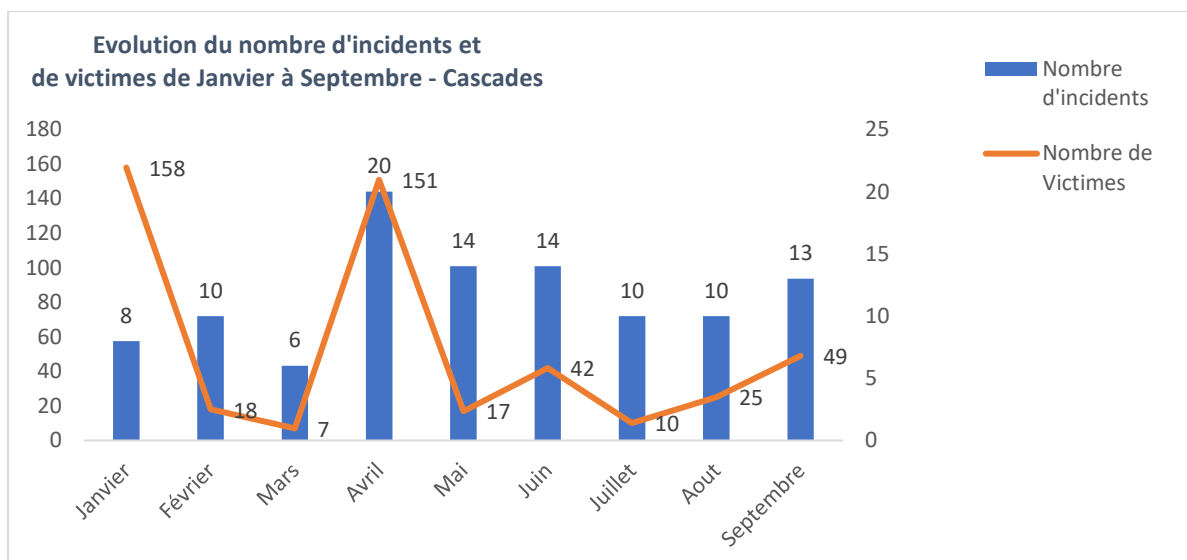


Répartition des victimes par commune



Victimes par type de violation





- **Détails sur les incidents**

Courant ce mois, treize (13) incidents de protection ont été enregistrés dans les communes de Banfora, Mangodara, Niangoloko, Sidéradougou, Ouô et Tiéfara. Les communes de Mangodara, Banfora et Ouô sont celles qui ont enregistré le plus d'incidents et de victimes. Au total, 49 victimes ont été documentées parmi lesquelles 36 hommes, 08 femmes, 02 garçons et 03 filles. Il s'agit de :

- deux (02) cas d'enlèvement d'enfants (MRM) dans la commune de Mangodara ;
- deux (02) cas de déni d'accès aux ressources, opportunités et services dans les communes de Banfora et Niangoloko ;
- trois (03) cas d'agression physique dans les communes de Banfora et Tiéfara ;
- trois (03) cas de viol dans les communes de Banfora, Niangoloko et Sidéradougou ;
- cinq (05) cas d'enlèvement hors enlèvement d'enfant dans la commune de Ouô ;
- 11 cas de meurtre dans les communes de Mangodara, Sidéradougou et Ouô ;
- 23 cas de coup, blessure, mutilations dans la commune de Mangodara et Ouô.

Les incidents majeurs peuvent être décrits comme suit :

- ✓ **Dans la journée du dimanche 1er septembre 2024 vers 13 heures**, deux jeunes garçons âgés de 12 et 13 ans qui s'étaient rendus dans un champ près du village de Noumoukiédougou situé à environ 10 kilomètres à l'Est de Mangodara, ont été déclarés disparus par leur famille après deux jours sans nouvelles ;
- ✓ **Dans la matinée du vendredi 13 septembre 2024 aux environs de 05heures 30 mn**, il aurait eu un affrontement entre les VDP de Kpalan et les terroristes dans un hameau de culture du village de Noumoukiédougou situé à environ 30 kilomètres au Nord-Est du chef-lieu de commune Mangodara. Lors de cet affrontement, deux (02) femmes d'une trentaine d'années auraient été blessées et évacuées au CHR de Banfora pour des soins ;
- ✓ **Dans la matinée du samedi 14 septembre 2024 aux environs de 06 heures**, un corps sans vie criblé de balles aurait été retrouvé au secteur 01 situé à l'Est du chef-lieu de la commune de Sidéradougou. Selon les informations reçues, la victime est un homme, âgé d'environ une quarantaine d'années et aurait été tué dans la nuit du 13 au 14 septembre 2024. Pour l'heure, les auteurs de ce forfait ne sont pas encore connus ainsi que les raisons ;

- ✓ **Dans la matinée du vendredi 13 septembre 2024 vers 05 heures**, des membres d'un groupe armé (GA) auraient fait une incursion dans le village de Sirakoro, dans la commune de Ouou. Lors de l'incursion, les membres du GA s'en seraient pris à la population civile. On dénombrerait huit (08) décès, cinq (05) personnes enlevées et 20 personnes blessées, tous des hommes. L'incident a occasionné un déplacement forcé de population vers les villages de Douthié dans la commune de Sidéradougou ;
- ✓ **Dans la matinée du samedi 28 septembre 2024 aux environs de 05 heures**, une attaque des membres d'une groupe armé (GA) aurait été enregistré dans le village de Massadé-Yirikoro situé à environ 30 kilomètres du chef-lieu de la commune de Mangodara. L'incident a occasionné trois victimes civiles, dont deux (02) hommes tués et une (01) femme blessée.

V. Situation par secteur

V. 1. Violence basée sur le genre (VBG)

- **Éléments clés**

Huit (08) cas VBG ont été enregistrés et référés à l'interne. Ces cas ont été identifiées au sein des familles d'accueil des déplacés internes et de la communauté hôte de Banfora, Niangoloko, Sidéradougou et Tiéfoua lors des activités du monitoring de protection. Il s'agit de deux (02) cas de déni d'accès aux ressources, opportunités et services à deux femmes dans les communes de Banfora et Niangoloko, de trois (03) cas d'agression physique contre trois (03) femmes dans les communes de Banfora et Tiéfoua et de trois (03) cas de viol impliquant trois (03) filles dans les communes Banfora, Niangoloko et Sidéradougou.

- **Activité de prévention et de réponse**

Les huit (08) survivantes de VBG ont fait l'objet d'un double référencement interne (auprès du gestionnaire de cas de CIAUD) et externe auprès des services en charge de l'action humanitaire de Banfora, Niangoloko, Sidéradougou et Tiéfoua. Par ailleurs, toutes ont bénéficié d'un appui psychosocial et d'une assistance ponctuelle (vivres, soins médicaux et frais de transport) de la part de CIAUD.

V.2. Protection de l'enfance

- **Éléments clés**

Avec la dégradation de la situation sécuritaire et des conditions de vie des populations, les enfants sont parmi les catégories de population les plus touchées par les déplacements forcés. Ainsi, pour ce mois de septembre, ils représentent 58,42% de la population identifiée dans les mouvements de population. Ils se retrouvent exposés à de multiples risques comme la mendicité, la traite, la déscolarisation, les mariages précoces, les grossesses non désirées, etc.

Par ailleurs, une allégation de violations graves aux droits des enfants a été documentée. Les défis en lien avec la protection de l'enfance demeurent alarmants du fait du contexte sécuritaire et humanitaire qui prévaut dans la région des Cascades.

- **Activités de prévention et de réponse**

RAS

V.3. Etat de droit

Durant la période couvrant ce rapport, l'Etat de droit dans la région des Cascades s'est considérablement amélioré grâce aux activités de reconquête du territoire et de protection des personnes civiles entreprises par les Forces de Défenses et de Sécurité en collaboration avec les VDP, Dozo et toutes les forces vives de la région des Cascades.

Malgré les incidents de protection enregistrés dans les communes de Mangodara, Sidéradougou et Ouo au cours du moins, on note une amélioration significative de la situation sécuritaire dans l'ensemble des communes d'intervention suite à la reprise de presque toutes les localités des communes de Sidéradougou, Ouo et Mangodara qui étaient sous emprise des groupes armés. Quelques écoles et des centres de santé et de promotion sociale (CSPS) de la région fermée du fait de l'insécurité dans les communes de Mangodara, Sidéradougou et Ouo vont réouvrir leurs portes suite au calme retrouvé dans la région. De plus, les grandes axes routiers (Banfora-Sidéradougou-Ouo, Banfora-Mangodara) qui mènent dans les communes de Mangodara et Ouo qui n'étaient plus praticables le sont peu à peu même si la prudence est fortement recommandée et grâce à la détermination des FDS/VDP pour assurer des convois de personnes et de vivres. Toutefois, de fortes précipitations dans la région continuent d'avoir des conséquences dommageables sur l'environnement de protection à causes des inondations et autres dégâts enregistrés durant le mois. Ce fut le cas dans la commune de Banfora avec l'effondrement du pont de TARFILA qui assure le trafic sur la RN7 (axe Banfora-Bobo) et des maisons de personnes déplacées internes et personnes hôtes vulnérables.

V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Eléments clés**

Au cours de ce mois, le monitoring de protection a permis d'identifier **48** personnes à besoins spécifiques (PBS). Il s'agit de **20** femmes (12PDI et 08 PHV³) veuves et cheffes de ménage PDI sans activité génératrice de revenus avec plusieurs enfants à charge, de dix (**10**) hommes (06PDI et 04 PHV) ayant en charge plusieurs enfants sans activité génératrice de revenus, de treize (**13**) enfants (08 garçons et 05 filles) dont 07 PDI et 06 hôtes vulnérables à risque de mendicité ou de prostitution et de trois (**03**) hommes PDI et deux (**02**) femmes hôtes vulnérables, tous âgés de plus de 60 ans vivant avec une maladie chronique et incapables de se prendre en charge.

Les principaux besoins déclinés par les PBS sont les suivants : assistance alimentaire, assistance médicale, assistance en abri, assistance matérielle, assistance en cash, assistance matérielle aux EDI (élèves déplacées internes), assistance psychosociale, kits de dignité, etc.

- **Activités de prévention et de réponse**

Les 48 cas de PBS ont fait l'objet de référencement externe vers les services de l'action sociale de Banfora, Sidéradougou, Mangodara et Niangoloko et étaient toujours en attente d'une prise en charge au moment de la finalisation du présent rapport. Des appuis psychosociaux ont été apportés aux enfants non accompagnés ou séparés qui sont victimes ou potentielles victimes de traite, déscolarisation et de mariage forcé.

³ PHV (Personne hôte vulnérable)

V.5. Cohésion sociale

- **Éléments clés**

Durant la période sous rapport, le monitoring de protection a relevé que la forte concentration des populations déplacées internes dans les chefs-lieux des communes de la région des Cascades continue de provoquer une pression sur les ressources naturelles (eau potables, terres cultivables). Elle engendre également des tensions entre les différentes composantes de la population civile (hôtes et PDI) et parfois entre membres de la même communauté. Ces tensions ont été plus perceptibles dans les communes de Bérégadougou, Sidéradougou, Ouo, Tiéfora et Wolonkoto autour de l'accès des ressources en eau surtout avec le retour progressif des personnes déplacées internes dans certaines localités suite au calme qui s'installe peu à peu ainsi qu'avec les déplacements primaires observés dans la commune de Sidéradougou courant ce mois.

Par ailleurs, les défis en lien avec la cohésion sociale (revendications des terres cultivables, terres vendues à plusieurs personnes, conflits fonciers, etc.) demeurent préoccupants du fait du contexte sécuritaire et humanitaire qui prévaut dans la région des Cascades.

- **Activités de prévention et de réponse.**

Deux (02) séances de sensibilisation portant sur la préservation du vivre ensemble, la tolérance communautaire et la coexistence pacifique entre les communautés face au conflit armé au Burkina Faso, ont été réalisées dans les communes de Mangodara et de Sidéradougou. Ces sensibilisations ont permis de toucher 59 personnes issues de la communauté hôte et de la communauté des PDI, dont 18 hommes, 22 femmes, 03 garçons et 04 filles.

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

Les questions de logement terre et biens (LTB) demeure d'actualité dans la région des Cascades. En effet, la forte pression des populations dans les zones d'accueil comme Banfora, Bérégadougou, Niangoloko, Mangodara et Sidéradougou a entraîné des problèmes d'accès au logement aussi bien pour les PDI que pour la communauté hôte. Toutefois, aucun incident d'atteinte au droit au logement ou d'atteinte au droit à la propriété n'a été documenté dans l'ensemble des communes d'intervention.

V.7. Protection à base communautaire

Pour renforcer la protection à base communautaire, des comités de protection ont été mis en place pour ce qui concerne le volet cohésion sociale du projet. Ces comités appuient les équipes terrain à savoir les moniteurs et les volontaires de protection (issus des OSC partenaires) lors des sensibilisations communautaires. Ils font également des remontées d'information sur les incidents de protection et les déplacements de population.

Au cours du mois, ce dispositif a contribué à la documentation des treize (13) incidents de protection, à l'identification des huit (08) cas VBG et 48 PBS, et à la documentation d'une (01) vague de déplacement forcé de population dans les localités d'accueil dus aux incursions des membres des groupes armés (GA).

VI. Partage d'informations et coordination

• Autorités

Dans le but de faciliter la mise en œuvre des activités de monitoring de protection, CIAUD et ses partenaires de localisation (MUNYU, CNDH) travaillent en étroite collaboration avec les autorités administratives et locales. Cette collaboration a permis pour ce mois de faciliter l'identification des personnes à besoin spécifiques, de partager les rapports des activités réalisées, de faire la remontée et la vérification d'information sur les incidents de protection.

Par ailleurs, les visites de courtoisie et de partage d'information se sont poursuivies tout au long de ce mois au niveau de la direction régionale en charge de l'action humanitaire, la direction régionale des droits humains, la direction régionale de la culture et au niveau des deux directions provinciales (Comoé et Léraba) en charge de l'action humanitaire.

• Acteurs humanitaires

Dans le cadre du partage des informations et la coordination avec l'ensemble des acteurs humanitaires de la région des cascades, CIAUD a :

- rédigé et partagé cinq (05) rapports flash avec la section Protection du bureau terrain de l'UNHCR Bobo ;
- participé à la rencontre du cluster protection sous national des Cascades ;
- participé à un atelier de formation des membres et sympathisants de l'unité de coordination régionale du SPONG des Cascades sur les bases de l'humanitaire et la protection humanitaire ;
- participé à la rencontre mensuelle de coordination humanitaire de la région des Cascades ;
- participé à la rencontre des ONG internationales sur l'accès humanitaire dans la région des Cascades organisé par OCHA.

VII. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
Comoé et Léraba	Sidéradoukou Tiéfou Niangoloko Ouo Mangodara Sindou Wolonkoto Dakoro Kankalaba Ouéléni	Apporter une assistance alimentaire, , AME, abris semi durables et abris d'urgence	Cluster sécurité alimentaire, PAM, Cluster Abris, UNHCR, CIAUD, Cluster Protection, Services de l'action humanitaire.	Urgent	Plus de 200 ménages de PBS et cas individuel de protection ont besoin s'assistance ; Les conditions de vie des PDI de la région se sont fortement détériorées
Léraba et Comoé	Sindou Wolonkoto Dakoro Banfora Mangodara Niangoloko Sidéradoukou Ouo	Faciliter à l'accès des documents d'état civil par les PDI	DGMEC, Action humanitaire, Cluster protection	Urgent	De nombreuses PDI sont sans documents d'état civil